NO PAPER RIGHTS

REIMPRESSION INTERDITE

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel: (416) 362-5211
Toll free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161

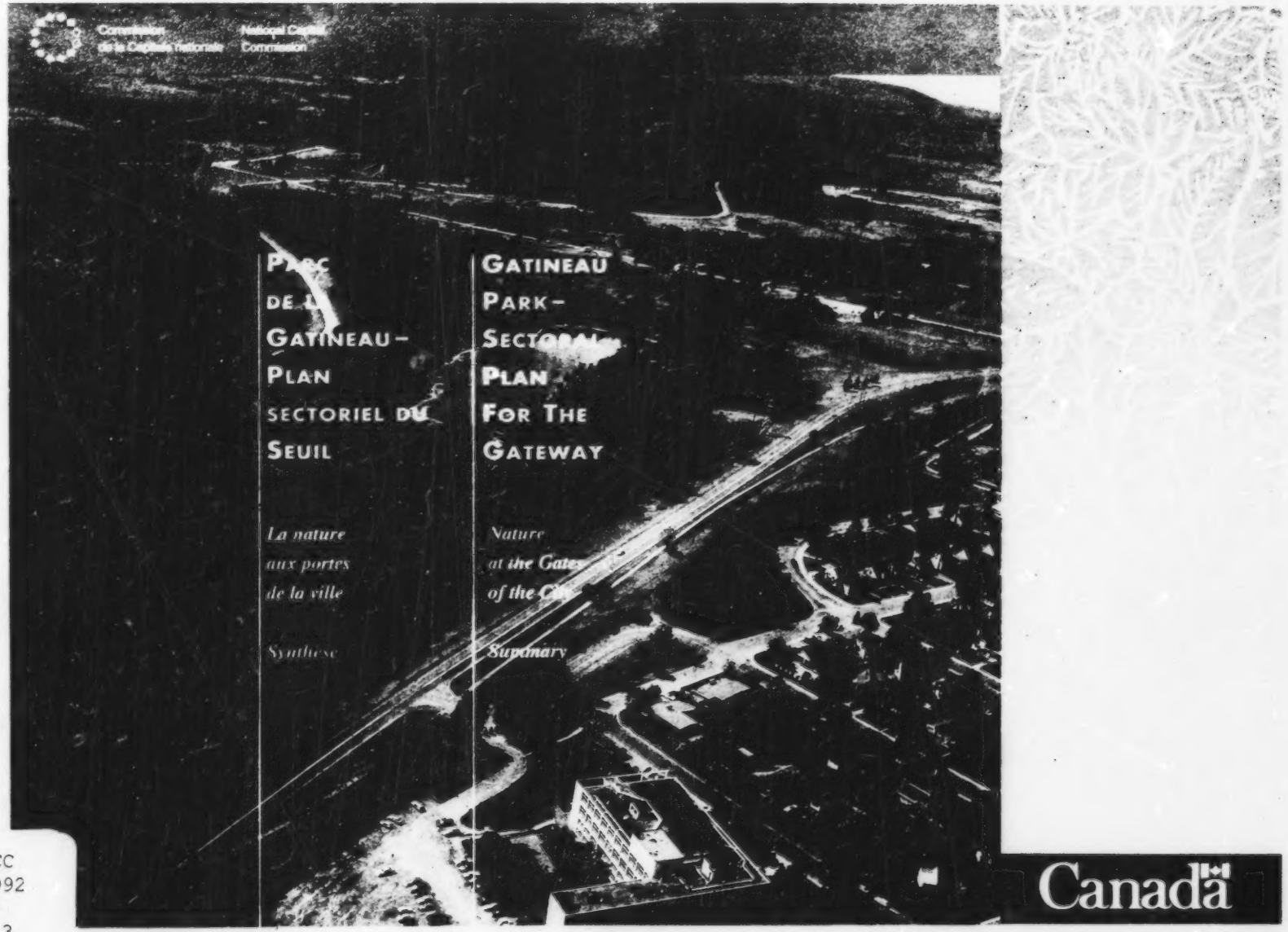
Commission de la Capitale nationale
National Capital Commission
PARC DE LA GATINEAU – PLAN SECTORIEL DU SEUIL
La nature aux portes de la ville
Synthèse
GATINEAU PARK – SECTORAL PLAN FOR THE GATEWAY
Nature at the Gates of the City
Summary
Canada

NCC
1992
#1
c.3

1338

PARC DE LA GATINEAU – PLAN SECTORIEL DU SEUIL

La nature aux portes de la ville

Synthèse

juin 1992

GATINEAU PARK – SECTORAL PLAN FOR THE GATEWAY

Nature at the Gates of the City

Summary

June 1992

TABLE DES MATIÈRES

Message de la présidente 2

Situation géographique 4

Rappel du plan directeur 4

Rôle et objectifs 6

Problèmes 8

Processus de planification 12

Choix du concept 12

Accès 14

Environnement 14

Activités 16

Propriétés foncières 16

Corridors de verdure 16

Principes de gestion 18

Mesures d'atténuation des impacts environnementaux 18

Suivi 18

Conclusion 20

Nota :

Ce document résume le rapport technique sur le Seuil du parc de la Gatineau proposé à la Commission de la Capitale nationale par les experts-conseils Bolduc-Biancamano/Planexel et Resscoplan. Le public peut consulter le rapport en communiquant avec la Direction de l'aménagement de la capitale.

TABLE OF CONTENTS

Message from the Chairman 3

Location 5

Direction from the Park's Master Plan 5

Roles and Objectives 7

Planning Issues 9

The Planning Process 13

The Concept 13

Access 15

Environment 15

Activities 17

Real Estate 17

Green Corridors 17

Management Principles 19

Measures to Reduce Environmental Impact 19

Follow-up 19

Conclusion 21

Note:

This document is a summary of the technical report on the Gatineau Park Gateway as proposed to the National Capital Commission by the consulting firms Bolduc-Biancamano/Planexel and Resscoplan. The public may consult the report by contacting the Capital Planning Branch.

Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier recyclable canadien contenant 100 p. 100 de papier recyclé post-consommation non désencré.

This product is printed with vegetable inks on a recyclable Canadian paper containing 100% post-consumer non-deinked recycled paper.

102-05447/

Message de la présidente

Il me fait plaisir, au nom de la Commission de la Capitale nationale, de vous présenter le rapport synthèse du plan sectoriel du Seuil du parc de la Gatineau.

La préparation de ce plan important a nécessité de nombreuses heures de réflexion ainsi que de multiples rencontres. Plusieurs centaines,d'usagers et de groupes ont répondu à notre invitation du mois de janvier 1992 et nous ont fait part de leurs commentaires sur les propositions préliminaires. Je les en remercie grandement.

Cette portion du Parc représente un espace vert stratégique pour l'agglomération environnante et pour les visiteurs de la capitale. Le secteur du Seuil présente toujours des possibilités naturelles remarquables malgré l'accroissement de l'intervention humaine. Le plan sectoriel se veut une réponse aux divers défis à relever en ce qui concerne ce secteur, une vue d'ensemble des interventions à venir, et une invitation à travailler en véritables partenaires afin de préserver cette ressource pour nos générations futures, tout en faisant preuve d'innovation dans sa mise en valeur à des fins d'interprétation et de récréation.

La fragilité de ce secteur et des corridors de verdure adjacents ainsi que l'ensemble des projets prévus sur ces territoires exigent une vision intégrée, une action concertée et un cadre précis qui permettent de protéger non seulement le Seuil, mais tout le parc de la Gatineau avec l'accord et la participation des divers paliers de gouvernements, des usagers, des résidents immédiats et de tous les habitants de la région de la capitale.

J'espère que ce plan saura répondre à vos attentes. Je remercie tous ceux et celles qui nous ont offert leurs remarques et commentaires, et je vous invite à vous joindre à nous afin de préserver ce joyau qui rayonne dans l'Outaouais et dans la région de la capitale.

La présidente,

Jean E. Pigott

La gestion doit répondre à une variété de besoins

Park management must serve many needs

MESSAGE FROM THE CHAIRMAN

On behalf of the National Capital Commission, I am pleased to present you with a summary report on the Sectoral Plan for the Gatineau Park Gateway.

The preparation of this important plan has required many hours of reflection, as well as many meetings. Hundreds of individual users and groups responded to the invitation we extended in January 1992 and have sent us their comments on the preliminary proposals.

I thank them warmly.

This area of the Park represents a strategic green space both for the surrounding communities and for visitors to the Capital. The Gateway Sector continues to retain remarkable natural qualities in spite of the increase in human activity. The Sectoral Plan strives to respond to the various challenges this sector is facing. It presents an overview of planned activities and an invitation to work as a team to conserve this resource for future generations, while suggesting innovative development options for its interpretive and recreational potential.

The sensitivity of this sector and its adjacent green corridors, as well as all the projects planned for these areas, require overall vision, coordinated action and a well-defined framework that will make it possible to protect not only the Gateway, but also the whole of Gatineau Park with the agreement and participation of various levels of government, users, nearby residents and all inhabitants of the National Capital Region.

I hope that this plan meets your expectations. I would like to extend my thanks to all those who have taken the time to participate in developing the plan. I invite you to work with us to preserve this jewel in the Outaouais and the National Capital Region.

Jean E. Pigott
Chairman

Une porte d'entrée naturelle sur le Parc

A natural entrance to the Park

Situation géographique

Le secteur du Seuil est la partie la plus au sud du parc de la Gatineau. Il est délimité par le boulevard Alexandre-Taché au sud, le lac Pink au nord, le chemin de la Montagne à l'ouest et la promenade du lac des Fées à l'est. Il englobe le secteur du lac des Fées et les corridors urbains adjacents au Parc et connus sous les noms de Philémon-Wright, Champlain et Moore.

Le secteur forme la pointe pénétrante du Parc au sein du territoire urbanisé de l'Outaouais, dont celui de la ville de Hull. Considéré à une plus grande échelle, il joue le rôle d'une «porte d'entrée» vers la partie la plus naturelle du Parc, d'où son appellation de «Seuil du Parc».

Le secteur occupe également une position stratégique par rapport au réseau national de verdure de la capitale, puisqu'il constitue, via les corridors de verdure, un maillon essentiel des liens naturels, récréatifs et écologiques entre le Parc et l'ensemble des berges des rivières Gatineau et Outaouais.

Rappel du plan directeur

Le plan directeur du parc de la Gatineau, approuvé par la Commission en 1990 après plusieurs consultations publiques, précise que le Seuil sert de **zone de transition** entre le coeur du Parc et les quartiers urbains avoisinants. Cette portion du Parc s'insère dans le tissu urbain des municipalités de Hull, d'Aylmer et de Chelsea et représente l'entrée symbolique d'un vaste espace naturel.

Le Seuil est avant tout utilisé pour renforcer les liens avec la capitale, plus particulièrement en :

- augmentant la visibilité du Parc pour les visiteurs, tout en respectant l'intégrité de ses écosystèmes;
- améliorant l'accès au Parc par le boulevard Alexandre-Taché, où sera située l'entrée symbolique du Parc;
- créant un point d'accueil et de services à proximité de l'entrée symbolique;
- utilisant les installations existantes et proposées du secteur comme un point de départ vers une exploration plus approfondie du Parc;
- favorisant la rencontre du Parc et de la ville, en créant des liens avec les communautés avoisinantes.

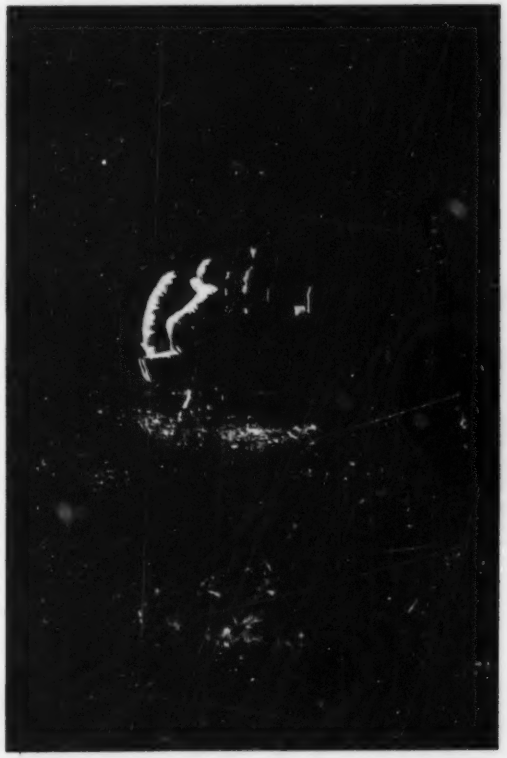

Le défi pour l'avenir : trouver un équilibre entre la préservation et l'utilisation

Tomorrow's challenge: striking a balance between preservation and use

Location

The Gateway Sector is the southernmost area of Gatineau Park. It is bordered by boulevard Alexandre-Taché to the south, Pink Lake to the north, chemin de la Montagne to the west and Lac des Fées Parkway to the east. It includes the Lac des Fées sector, as well as the urban corridors adjacent to the Park, known as the Philémon-Wright, Champlain and Moore corridors.

The sector forms the entrance to the park. It is located in the heart of the urban area of the Outaouais: the City of Hull. Considered from a wider perspective, its role is that of an entranceway to the most natural area of the Park. Hence its designation as **"Gateway to the Park."**

Another advantage of the sector is its strategic location with respect to the Capital's network of green spaces, as it, together with the corridors, constitutes an important natural, recreational and ecological link between the Park and the banks of the Gatineau and Ottawa rivers.

Direction from the Park's Master Plan

The Gatineau Park Master Plan, approved by the National Capital Commission in 1990 following extensive public consultation, describes the Gateway as a transitional zone between the heart of the Park and the neighbouring urban areas. This part of the Park projects into the urban fabric of the municipalities of Hull, Aylmer and Chelsea and represents the symbolic entry to a vast natural space.

The primary function of the Gateway is to strengthen the links with the Capital, by:

- increasing the visibility of the Park for visitors, while respecting the integrity of its ecosystems;
- improving access to the Park via boulevard Alexandre-Taché, where the symbolic entry to the Park will be situated;
- creating a visitor centre providing park services close to the symbolic entry;
- using the sector's existing and proposed facilities as a starting point for a more thorough exploration of the Park;
- promoting the meeting of the Park and the city, via trail links with neighbouring communities.

Un dimanche d'automne : un intérêt croissant pour le Parc

Sunday in Autumn: increasing interest in the Park

RÔLE ET OBJECTIFS

La vocation du Seuil du Parc a été établie après une analyse de la clientèle, des attentes des intervenants concernés, de la relation du site avec les espaces adjacents, des impératifs de gestion et des contraintes financières. L'aspect symbolique du Seuil a également été important dans la définition de la vocation de ce secteur.

L'orientation physique donne au Seuil l'aspect d'une pointe du parc naturel pénétrant dans le milieu urbain. Il s'agit surtout d'un milieu riche où l'on retrouve plusieurs écosystèmes intéressants. Ce milieu permet également de mieux comprendre l'histoire de la région en examinant les traces de l'activité humaine. Ce lieu devient un point de rencontre privilégié entre la ville et le milieu naturel. Le rôle doit donc renforcer la relation entre le Seuil et le reste du parc de la Gatineau et des corridors de verdure qui s'y greffent, puisque globalement, le réseau ainsi constitué est plus important que l'une ou l'autre des parties.

Deux caractéristiques importantes distinguent le Seuil des autres secteurs du Parc. D'une part, c'est une entrée qui mène graduellement aux régions plus sauvages. D'autre part, il permet aux résidents de l'endroit de bénéficier de la proximité de la nature, ajoutant par le fait même à la qualité de vie. Le rôle retenu est celui d'un **parc naturel en milieu urbain**. Celui-ci a été confirmé lors de la consultation publique.

Plusieurs objectifs découlent de cette vocation, tels la préservation de l'intégrité du Parc, le rattachement au Parc de terrains périphériques naturels pour maintenir la viabilité des écosystèmes, le respect de la capacité de support du milieu naturel et la rationalisation des accès véhiculaires.

L'interprétation, reliée à la renaturalisation, au patrimoine et à l'histoire, jouera un grand rôle dans la mise en valeur du Seuil et son intégration au milieu environnant. Elle constitue un moyen privilégié d'établir un contact avec les usagers du Parc, et plus spécialement avec la clientèle scolaire avoisinante, les associations de quartier et les divers groupes d'intérêt.

Finalement, le plan sectoriel envisage la réalisation du projet routier McConnell-Laramée, compte tenu de la planification de longue date et de l'état d'avancement du projet.

L'étable de la ferme Moore

The Moore Farm Stable

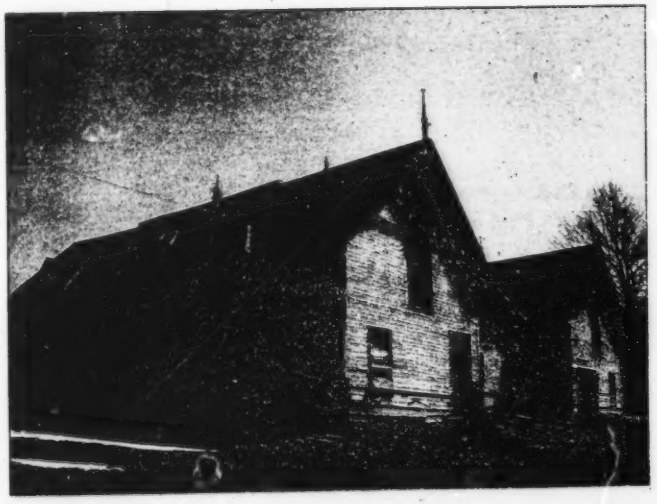

Roles and Objectives

The purpose of the Gateway to the Park was determined following an analysis of the clientele, the expectations of the participants involved, the relation of the site to neighbouring areas, management requirements and financial constraints. The symbolic aspect of the Gateway also played an important part in defining the purpose of this sector.

The physical location of the Gateway suggests the penetration of the natural Park into the urban sector. It is a very rich, natural environment, comprising several interesting ecosystems. This sector also allows us, by studying the evidence of human activities, to gain a better understanding of the area's history. It becomes a special meeting place between the city and the natural environment. Its role is to reinforce the interrelationship between the Gateway and the rest of Gatineau Park and the adjoining green corridors, since the resulting network, as a whole, is more important than any one of its parts.

Two important characteristics distinguish the Gateway from other Park sectors. Firstly, it is an entrance point which gradually leads to the wilder sections of the Park. Secondly, it allows local residents to benefit from the closeness of nature, thereby enhancing their quality of life. The role of the Sector is that of a **natural park in an urban area**. This was confirmed during the public consultations.

This overall purpose underlies several objectives: preserving the integrity of the Park, joining the Park to outlying natural areas so as to maintain the viability of ecosystems, respecting the carrying capacity of a natural area and rationalizing vehicle access.

Interpretation on the themes of renaturalization, heritage and history will play a significant role in the development of the Gateway and its integration with the surrounding area. Interpretation is an excellent method of establishing contact with Park users, especially with schoolchildren from the area, local associations and various interest groups.

Finally, the Sectoral Plan assumes the realization of the McConnell-Laramée road construction project, in view of the lengthy planning process and the current state of the project.

Le tobogganing, une activité appréciée par les jeunes

Young people enjoy tobogganing

Problèmes

Les problèmes à régler relativement au secteur du Seuil sont les suivants :

- une **fragmentation** du Parc, qui a été traversé par un réseau de transports, des corridors d'énergie et des réseaux de services publics;
- une croissance urbaine périphérique qui non seulement accentue la **pression du développement** immobilier, mais risque aussi de menacer l'intégrité du secteur en brisant les liens écologiques et récréatifs nécessaires à la survie du Parc;
- une **vulnérabilité au plan environnemental**, en raison de l'étroitesse de l'espace naturel, de son rôle de porte d'entrée et de sa proximité au milieu urbain, ce qui en fait un secteur très achalandé;
- une difficulté **d'adaptation des pratiques de gestion et d'entretien** aux caractéristiques spécifiques d'un secteur naturel en milieu urbain;
- une nécessité de **s'intégrer au contexte régional environnant**, notamment au tissu urbain de Hull et d'Aylmer, et de concilier les besoins des résidents en espaces récréatifs à ceux des visiteurs de la capitale, qui recherchent avant tout une nature de qualité.

Le lac des Fees en voie d'eutrophisation

Lac des Fees becoming eutrophied

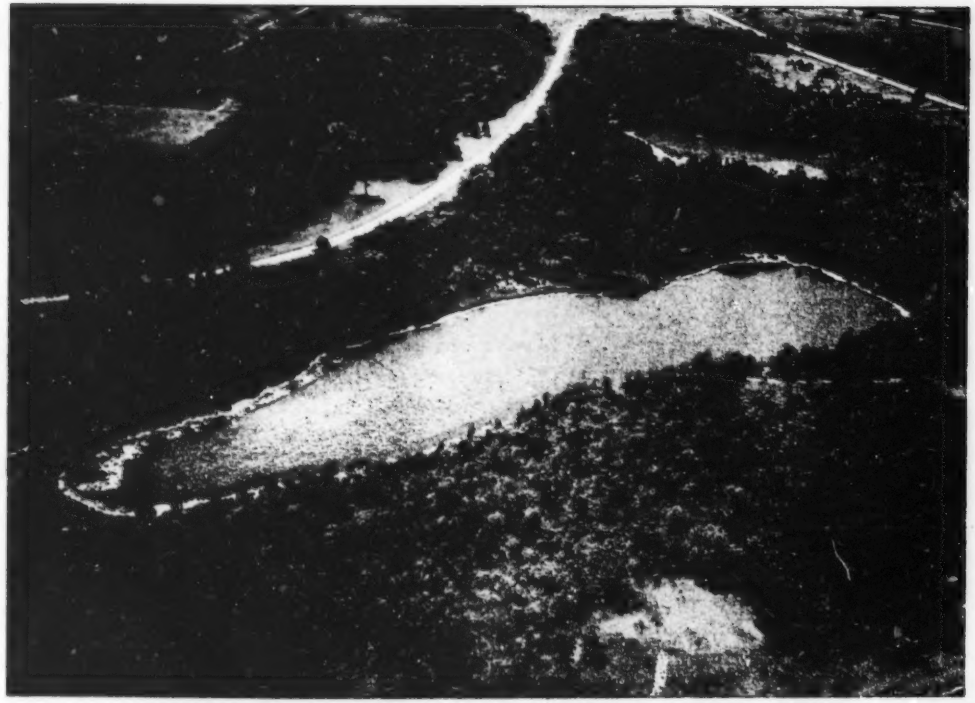

Planning Issues

The following issues must be dealt with in the Gateway sector:

- **fragmentation** of the Park, which is criss-crossed by a network of transportation routes, energy corridors and public-utility lines;
- peripheral urban growth which, by increasing the pressure for further development, threatens the integrity of the sector by severing ecological and recreational ties imperative to the Park's survival;
- **environmental vulnerability**, due to compressed natural areas, the sector's role as an entrance and its closeness to urban communities, resulting in heavy use of the area;
- difficulty in **adapting management and maintenance practices** to the specific characteristics of a natural area in an urban setting;
- the need for **integration with the surrounding region**, particularly the urban fabric of Hull and Aylmer, and for reconciling the needs of residents for recreational activities with those of visitors to the Capital, who expect, above all, superior natural areas.

Le long du boulevard Cité-des-Jeunes, fragmentation de l'espace et pression du développement urbain.

Along boulevard Cité-des-Jeunes, fragmentation of the space and the pressure of urban development.

SEUIL DU PARC DE LA GATINEAU
GATEWAY TO THE GATINEAU PARK

PLAN SECTORIEL
SECTORIAL PLAN

CONCEPT PRÉFÉRÉ
PREFERED CONCEPT

LA NATURE AUX PORTES DE LA VILLE
NATURE ON THE CITY'S DOORSTEP

ENTRÉE SYMBOLIQUE DU PARC
SYMBOLIC ENTRANCE

ZONES RIVERAINES
RIGHELINES

Rivière des Outaouais
Ottawa River

Processus de planification

La réalisation du plan sectoriel fait partie des suivis envisagés au plan directeur du parc de la Gatineau. L'objectif est de définir les thèmes généraux contenus dans le plan directeur, de fournir un cadre plus précis afin de faciliter la gestion et de résoudre les problèmes identifiés précédemment.

L'exercice a comporté trois phases distinctes. La première phase, **Orientation**, a été élaborée entre octobre 1990 et avril 1991. Elle portait sur la vocation à donner au secteur. La seconde phase, **Concepts d'aménagement**, a été mise sur pied entre avril 1991 et décembre 1991. Deux options, **«Concept 1 - Nature sauvage»** et **«Concept 2 - Nature apprivoisée»**, ont été conçues et présentées au public en janvier 1992. La troisième phase, **Plan sectoriel**, a été complétée en avril 1992. Elle a abouti à la réalisation du plan sectoriel même, en fonction du concept choisi.

Une équipe de travail, composée d'experts-conseils et d'employés de la Commission de la Capitale nationale, a travaillé à l'élaboration du plan sectoriel. Cette équipe a bénéficié de la supervision d'un comité directeur formé de représentants de la Commission de la Capitale nationale, de la Communauté urbaine de l'Outaouais, des villes de Hull et d'Aylmer et de la municipalité de Chelsea, ainsi que des avis du Comité consultatif d'aménagement de la Commission de la Capitale nationale et des commentaires des usagers et des groupes d'intérêt.

Choix du concept

Le concept choisi repose sur une **vision intégrée** du secteur. Il tente d'offrir aux visiteurs de la capitale un véritable **point d'entrée** au Parc et d'assurer aux usagers des activités récréatives et de plein air tout en respectant le milieu naturel. La thématique de **la nature aux portes de la ville** devient alors prépondérante.

Le concept choisi propose le maintien d'une nature sauvage doublée de pôles récréatifs spécifiques, tels que le lac des Fées, la ferme Moore et le centre Asticou/Collège de l'Outaouais. Il suggère un équilibre entre la préservation d'un environnement naturel de qualité et son utilisation à des fins d'activités récréatives et de plein air. Le concept vise à long terme la préservation des écosystèmes fragiles, le maintien des espaces verts, l'accessibilité aux clientèles visées et la renaturalisation de certaines portions altérées. Les activités et l'information offertes orienteront le visiteur dans son exploration du Parc, et lui permettront de vivre une expérience mémorable.

Les composantes du concept s'articulent en terme de grands éléments tels que l'accès, l'environnement, les activités, la propriété foncière et les corridors de verdure. Chaque élément s'appuie sur une série de principes généraux et de justifications. La mise en oeuvre de ces principes commande les actions suivantes :

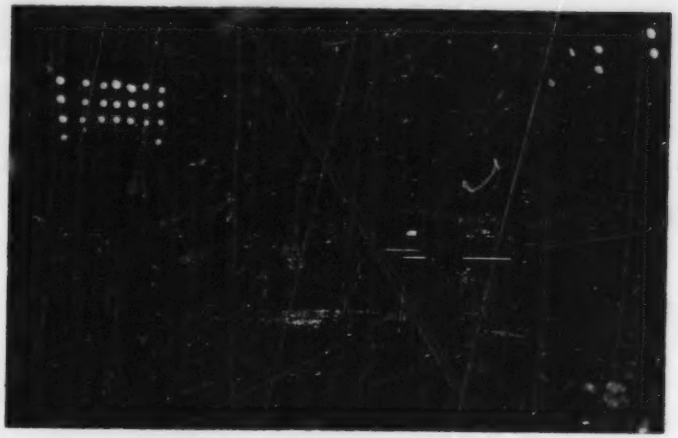

Edith Butler à l'amphithéâtre du lac des Fées, lors d'un concert d'été.

Edith Butler at a summer concert in the lac des Fées amphitheatre.

The Planning Process

The production of this Sectoral Plan is part of the planned follow-up to the Gatineau Park Master Plan. Its purpose is to refine the general themes included in the Master Plan and provide a more precise framework to simplify management and resolve the issues identified above.

The exercise consisted of three distinct steps. The first step, **Orientation**, was completed between October 1990 and April 1991. It emphasized the role of the Sector. The second step, **Development Concepts**, was carried out between April 1991 and December 1991. Two options, designated as **"Concept 1 - Wild Nature"** and **"Concept 2 - Tamed Nature"**, were developed and presented to the public in January 1992. The third step, **Sectoral Plan**, was completed in April 1992. It led to the production of the Sectoral Plan as it now exists, including the preferred concept.

A working group made up of consultants and staff from the National Capital Commission was involved in defining the Sectoral Plan. The team benefited from the supervision of a Steering Committee, made up of representatives from the National Capital Commission, the Outaouais Urban Community and the municipalities of Hull, Aylmer and Chelsea, and benefited from the advice of the National Capital Planning Committee, an advisory committee to the National Capital Commission, and comments from users and interest groups.

The Concept

The concept selected is based on an **integrated vision** of the Sector. It attempts to offer visitors to the Capital a real entrance to the Park and ensure that users are provided with recreational outdoor resources which respect the natural environment. The theme of **nature at the city's doorstep** becomes an overriding principle.

The concept proposes to maintain wild natural areas as well as specific recreational activity centres such as Lac des Fées, the Moore Farm and the Asticou Centre/Collège de l'Outaouais. It proposes that a balance be maintained between conserving a high-quality natural environment and use for outdoor recreational activities.

Consultation publique à la Cabane en bois rond
La participation du public, un élément de poids à l'avenir du Parc

Public consultation at the Cabane en Bois rond: public participation is a key element in the Park's future

Accès :

- l'utilisation maximale du réseau routier artériel existant et prévu pour faciliter l'accessibilité au Parc;
- le maintien de la promenade de la Gatineau comme l'axe routier et récréatif principal;
- l'ouverture d'un accès complémentaire à la promenade de la Gatineau à partir du chemin de la Montagne;

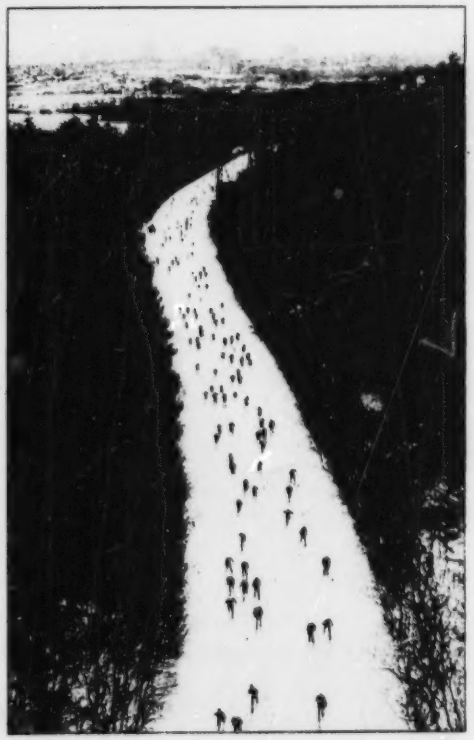

La promenade de la Gatineau : l'axe routier et récréatif principal

Gatineau Parkway: the main recreational and vehicle access

- la fermeture du boulevard Gamelin, entre la rue des Fées et la promenade de la Gatineau, après la construction de l'axe McConnell-Laramée et du nouvel accès à la promenade de la Gatineau;
- le maintien de la promenade du lac des Fées comme promenade périphérique donnant accès au pôle récréatif du lac des Fées;
- l'évaluation fonctionnelle et environnementale des échangeurs rue Laramée/chemin de la Montagne et rue des Grives/rue Laramée;
- l'établissement d'un poste de pompiers municipal à l'extérieur des limites du Parc;
- le réaménagement et le maintien de l'entrée symbolique du Parc près de l'intersection du boulevard Alexandre-Taché et de la promenade de la Gatineau;
- la construction de parcs de stationnement près des pôles d'activités et des points de départ du réseau de sentiers récréatifs;
- la consolidation des sentiers récréatifs existants, l'ajout de tronçons manquants et l'incitation à utiliser des moyens de transport non motorisés.

Environnement :

- la préservation des liens écologiques et récréatifs que constituent les corridors de verdure;
- la protection des milieux sensibles : lac des Fées, bois, marais, tourbières, ruisseaux, ravins et milieux humides;
- la renaturalisation et la reforestation de certains secteurs et la rationalisation des lignes de haute tension;
- le regroupement et la protection des terrains significatifs sur le plan environnemental qui ne font pas actuellement partie du parc de la Gatineau, comme les terrains à l'ouest de la prison de Hull;
- la renaturalisation du lac des Fées, l'interprétation de ce secteur, et la tentative d'en ralentir l'eutrophisation;
- la restauration du site de l'ancien dépotoir.

In the long run, the concept aims to preserve fragile ecosystems, maintain green areas, make the Park accessible to the target clientele and renaturalize specific areas which have been affected over the years. The program of activities will guide visitors during their exploration of the Park and will provide them with a quality experience.

The components of the concept are expressed in terms of essential elements such as access, the environment, activities, property considerations and green corridors. Each element is based on a series of general principles and justifications.
The implementation of these principles implies the following:

Access:

- optimum use of the existing and planned road network to facilitate access to the Park;
- maintenance of the Gatineau Parkway as the main travel and recreational route;
- opening an additional access to the Gatineau Parkway from chemin de la Montagne;
- closing boulevard Gamelin, between rue des Fées and the Gatineau Parkway following construction of the McConnell-Laramée axis and the new access to the Gatineau Parkway;
- maintenance of lac des Fées Parkway as a peripheral parkway providing access to the recreational activity centre at lac des Fées;
- functional and environmental evaluation of the Laramée/chemin de la Montagne and des Grives/Laramée interchanges;
- construction of a proposed municipal fire station on the outskirts of the Park;
- maintenance and reorganization of the symbolic entry to the Park close to the boulevard Alexandre-Taché and Gatineau Parkway intersection;
- construction of parking lots close to the recreational activity centres and to starting points on the recreational pathway network;
- consolidation of existing recreational pathways, addition of sections now lacking and encouragement of the use of non-motorized means of transport.

Environment:

- preserving ecological and recreational links via the green corridors;
- protecting sensitive areas: woodlands, swamps, lac des Fées, peat bogs, creeks, ravines and wetlands;
- renaturalization and reforestation of certain sectors and rationalization of power lines;
- regrouping and protection of lands which are of environmental importance and which are not now part of Gatineau Park, i.e. lands to the west of the Hull prison;
- renaturalization of lac des Fées, interpretation of this area and efforts to slow the process of eutrophication;
- natural restoration of the former dumpsite.

Un réaménagement de l'entrée symbolique s'impose.

The symbolic entranceway needs redevelopment.

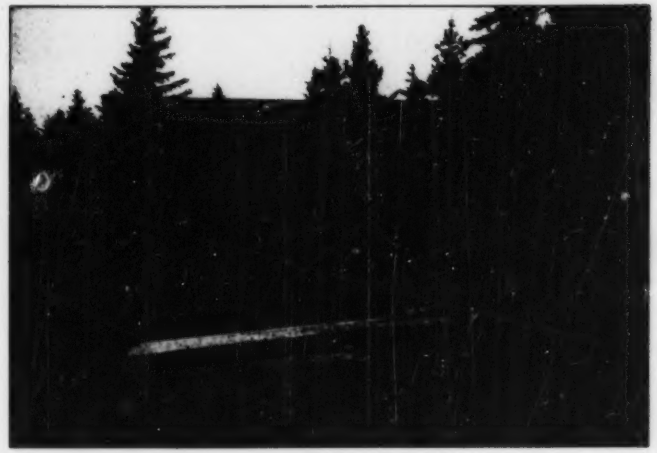

Activités :

• la consolidation du pôle récréatif du lac des Fées comme centre d'initiation à la nature, à la récréation, à la culture et aux activités de plein air;

• l'utilisation de l'amphithéâtre du lac des Fées à des fins d'événements culturels d'envergure;

• le maintien du pôle du centre Asticou/Collège de l'Outaouais pour y tenir des activités éducatives, institutionnelles et culturelles d'envergure internationale, nationale et régionale, selon l'entente conclue avec le gouvernement du Québec;

• la préservation et la mise en valeur de la ferme Moore comme élément du patrimoine culturel et lien récréatif et écologique avec la rivière des Outaouais;

• l'établissement de sentiers récréatifs dans les corridors Moore et Champlain, d'un sentier bordant le Parc le long du boulevard Cité-des-Jeunes par exemple, et leur raccordement au réseau existant;

• l'élaboration de programmes d'interprétation axés sur la nature et le patrimoine en collaboration avec le milieu scolaire et le Musée canadien de la nature.

Propriétés Foncières :

• l'établissement de pratiques de gestion et d'opération spécifiques à ce secteur;

• la remise à la Commission d'emprises routières désaffectées à l'intérieur du Parc;

• la cession de propriétés résiduelles, non essentielles pour les besoins du Parc, comme les terrains à l'ouest du chemin de la Montagne;

• le maintien de l'enclave résidentielle du secteur des Fées et la création d'une zone tampon paysagée sur son pourtour;

• le regroupement des terrains à l'ouest de la prison de Hull pour les greffer au Parc en vue de protéger l'écosystème existant;

• le maintien des terrains en bordure de la promenade du lac des Fées comme espace vert.

Corridors de verdure :

• la nécessité de préserver les corridors de verdure comme élément du réseau d'espaces verts de la région de la capitale nationale, de greffer au Parc les zones sensibles et de maintenir les liens récréatifs et naturels;

• la protection du corridor Philémon-Wright et du ruisseau Leamy, le rattachement d'une partie du corridor au Parc et la préservation du lien récréatif avec la rivière Gatineau;

• la protection des milieux sensibles dans les corridors Moore et Champlain, comme les forêts et zones humides, les ruisseaux Moore et des Fées, ainsi que leur rattachement au Parc;

• la continuité d'un lien naturel et récréatif entre le Parc et la rivière des Outaouais, dans les corridors Champlain et Moore.

Activities:

• consolidation of the lac des Fées recreational activity area as a centre for initiation to nature, recreation, culture and outdoor activities;

• use of the lac des Fées amphitheatre for major cultural events;

• maintaining the Asticou/Collège de l'Outaouais activity centre as a site for educational, institutional and cultural functions on an international, national and regional scale as provided for in the existing agreement with the Quebec government;

• conservation and development of the Moore Farm as an element of cultural heritage and a recreational and ecological link with the Ottawa River;

• establishing recreational pathways along the Moore and Champlain corridors – for example, a pathway following the edge of the Park along boulevard Cité-des-Jeunes – and joining these pathways to the existing network;

• development of interpretation programs based on nature and heritage, in collaboration with the educational community and the Canadian Museum of Nature.

Real Estate:

• establishing management and operational practices applicable to this sector;

• having unused road allowances in the Park's interior ceded to the Commission;

• disposal of residual properties not required by the Park, e.g. properties to the west of chemin de la Montagne;

• maintenance of the residential enclave in the des Fées sector and creation of a landscaped buffer zone on its perimeter;

• reallocation of lands to the west of the Hull prison, functionally uniting them with the Park to protect the existing ecosystem;

• maintenance of land bordering the Lac des Fées Parkway as a green space.

L'apprentissage du ski alpin au lac des Fées.

Learning to ski at lac des Fées

Green corridors:

• preservation of green corridors as an element of the open space network in the National Capital Region, addition of environmentally valuable areas to the Park and maintenance of recreational and natural links;

• protection of the Philémon-Wright corridor and Leamy Creek, joining part of the corridor to the Park and conserving the recreational link to the Gatineau River;

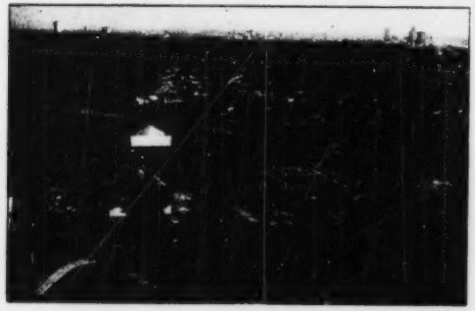

• protection of valuable areas in the Moore and Champlain corridors, e.g. the Moore and des Fées creeks, as well as forests and wetlands, and joining them to the Park;

• creating continuity between the Park and the Ottawa River with a natural and recreational link in the Champlain and Moore corridors.

Un lien écologique et naturel à préserver : le corridor de la Ferme Moore

A natural and ecological site worth preserving: the Moore Farm Corridor

Principes de gestion

En raison de son degré de sensibilité à l'aménagement, le secteur du Seuil a fait l'objet d'une délimitation en unités de gestion. Celles-ci se répartissent en cinq catégories : préservation, conservation, renaturalisation, récréation et usages complémentaires.

Pour chaque unité, des principes généraux, des paramètres de gestion et des critères d'utilisation appropriés ont été formulés et dans certains cas, une analyse fonctionnelle a été effectuée.

Mesures d'atténuation des impacts environnementaux

Tout au long du processus d'élaboration du plan sectoriel, la dimension environnementale a été prise en considération et a été intégrée au processus décisionnel. À partir des informations environnementales de base (végétation, faune, topographie, pédologie, réseau hydrographique, etc.), une carte de sensibilité du territoire à l'aménagement a été dressée, suivie d'une synthèse des possibilités et contraintes. L'établissement des principes de gestion et la détermination des aires de concentration d'installations et d'activités ont donc été faits à la lumière de cette information.

Suivi

La mise en oeuvre du plan sectoriel s'étendra sur une période d'environ dix ans. Pour leur réalisation, les propositions contenues dans le plan devront être introduites graduellement, de façon à s'imbriquer logiquement les unes dans les autres. Les gestionnaires du Parc pourront plus facilement adapter leurs pratiques au cadre unique du Seuil. Le plan constitue donc à ce titre un outil de travail essentiel pour l'aménagement et la gestion du secteur.

Enfin, une synchronisation des investissements ainsi qu'une révision des pratiques de gestion en accord avec le plan sectoriel s'imposent. Parmi les interventions jugées prioritaires, on note :

- la définition des limites du Parc de façon à assurer l'intégrité du secteur;
- l'établissement d'un protocole d'entente permettant de partager une vision commune avec les «partenaires» à la mise en oeuvre du plan sectoriel, notamment les municipalités concernées;
- la préparation de plans de sites pour la ferme Moore, le pôle récréatif du lac des Fées et le réaménagement de l'entrée symbolique du Parc;
- l'harmonisation du paysage du secteur du Seuil, incluant la plantation et l'entretien, la signalisation et la mise en valeur des paysages culturels.

Claytonie de Caroline (Claytonia caroliniana)

Carolina Spring Beauty (Claytonia caroliniana)

Management Principles

The Gateway Sector has been divided into management units based on the degree of sensitivity of the land to development. These are divided into five categories: preservation, conservation, renaturalization, recreation and complementary uses.

General principles, management parameters and corresponding criteria for use were established for each unit, and in some cases a functional analysis was carried out.

Measures to reduce Environmental Impact

Throughout the entire development process of the Sectoral Plan, environmental considerations were integrated into the decision-making process. From basic environmental information (vegetation, fauna, topography, pedology, hydrographic network, etc.), a map indicating the sensitivity of lands to development was drawn up, together with an analysis of the potentials and constraints. On the basis of this information, management principles were established and the areas to receive a high concentration of facilities and activities were identified.

Follow-up

The Sectoral Plan will be implemented over a ten-year period. The Plan's proposals will be organized into phases, so that they fit together logically. The framework provided to the Park managers will enable them to adapt their practices more readily to the unique circumstances of the Gateway, making the Plan an essential working tool for management and development of the Sector.

Last of all, it is important that capital expenditures be synchronized and management practices reviewed to accord with the Sectoral Plan. The following issues have priority:

- re-defining the limits of the Park so as to ensure the integrity of the Sector;
- drafting an agreement to make it possible to share a common vision with the partners involved in implementing the Sectoral Plan, in particular, with the municipalities concerned;
- preparation of a site plan for the Moore Farm and the lac des Fées recreation activity area, and redevelopment of the symbolic entry to the Park;
- harmonization of the Gateway Sector landscape, including planting and maintenance, signage and showcasing cultural landscapes.

Départ de la course Gatineau 55

Start of the Gatineau 55

Conclusion

Le plan sectoriel du Seuil du Parc offre un cadre de travail réfléchi et intégré qui guidera les activités et les pratiques de gestion pour les dix prochaines années. Il sera réévalué chaque année dans le cadre de la préparation des plans de travail annuels. Ce cadre de travail souple et flexible augmentera l'efficacité aux niveaux de la gestion et de l'opération quotidiennes ainsi que de la préservation de cette ressource au profit des usagers actuels et futurs.

Si vous désirez étudier le plan sectoriel dans son ensemble, veuillez communiquer, par écrit ou par téléphone, avec une des personnes suivantes :

M. Pierre Dubé, chargé de projet
Commission de la Capitale nationale
Direction de l'aménagement de la capitale
161, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 6J6
Téléphone : (613) 239-5096

M. Gershon Rother
Commission de la Capitale nationale
Direction de la gestion des terrains
et de l'environnement
Parc de la Gatineau
Old Chelsea (Québec)
Téléphone : (819) 827-2711

Le plan sectoriel peut également être consulté aux bibliothèques des villes de Hull, d'Aylmer, de Gatineau et d'Ottawa ainsi qu'au siège social de la Commission de la Capitale nationale et aux bureaux du parc de la Gatineau.

La cyclette : une activité très populaire

Cycling : a very popular activity

Conclusion

The Park Gateway Sectoral Plan offers a well thought-out and integrated framework that will guide management activities and practices for the next ten years. It will be subject to review as part of annual work plans. This flexible framework will increase efficiency at both management and daily operation levels, and ensure the conservation of this resource for the benefit of current and future users.

The Sectoral Plan is available for consultation at the National Capital Commission headquarters and in Gatineau Park offices. If you wish to review the plan in its entirety, please write or phone:

Pierre Dubé, Project Manager
National Capital Commission
Capital Planning Branch
161 Laurier Ave. West
Ottawa, Ontario
K1P 6J6
Telephone: (613) 239-5096

Gershon Rother
Environmental and
Land Management Branch
Gatineau Park
Old Chelsea, Quebec
Telephone: (819) 827-2711

The Sectoral Plan is also available at libraries in Hull, Aylmer, Gatineau and Ottawa.

Le sentier des Caryers est accessible aux personnes ayant une déficience physique

The des Caryers trail is accessible to the physically challenged